



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

Mantes le Jolie, le 15 décembre 2015

CONVOCAATION

A tous les membres,

Conformément aux statuts et au règlement intérieur de notre Section Aviron, nous vous prions d'assister à l'ASSEMBLÉE GENERALE annuelle qui se tiendra au siège de l'Association Sportive Mantaise

15 ,rue de Lorraine 78200 Mantés la Jolie

Samedi 16 janvier 2016 à 19 h.30

Ordre du jour :

Le rapport moral : Christian VANDENBERGHE

Le rapport sportif : Arnaud EVEILLARD

Le rapport financier : Marie-Jeanne LEBAS

Le rapport sur le matériel et les organisations : Christian VANDENBERGHE, Gilles LEFAUCHEUR.

Renouvellement des membres sortants.

Questions diverses.

Remise de récompenses aux meilleurs équipages de l'année.

Projection du diaporama de l'année.

L'assemblée générale se clôturera par un apéritif dînatoire.

Je compte sur vous pour venir avec vos parents et amis.

Le Président section aviron
Christian VANDENBERGHE



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

Election du Comité Directeur Assemblée Générale du Samedi 16 janvier 2016

Conformément aux statuts, le comité est élu (par tiers) lors de l'ASSEMBLÉE GENERALE par les membres actifs, **âgés au minimum de 16 ans**, à jour de leur cotisation, et ayant au moins 6 mois de présence au club.

Pour être éligible comme membre du comité il faut:

- **Etre membre de la section depuis au moins 1 an.**
- **Etre majeur et jouir de ses droits civiques et politiques.**
- **Etre à jour de sa cotisation.**

Le mandat de membre de comité s'exerçant à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes, ou par personne interposée, aucun intérêt direct dans les résultats de l'association, toute rémunération sous quelque forme et pour quelque raison que ce soit, est totalement exclu.

Le TIERS SORTANT est composé des personnes suivantes :

Monsieur Claude COPPEAUX
Monsieur Claude LEROUX
Madame Dominique LEFAUCHEUR
Madame Odile PANET
Monsieur Jean-Pierre VANLONDERSELE

BON POUR POUVOIR

Je soussigné (e) MR / MME à jour de ma cotisation donne pouvoir

à

MR / MME pour le renouvellement des membres sortants du
comité à l'ASSEMBLÉE GENERALE du **Samedi 16 janvier 2016**.



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

BULLETIN DE RENOUELEMENT

SE PRESENTE
MR / MME NE SE PRESENTE PAS

(Rayer la mention inutile)

à l'élection du Comité Directeur de la Section Aviron de l'A. S. Mantaise lors de l'ASSEMBLÉE
GENERALE du **Samedi 16 janvier 2016.**

BULLETIN DE CANDIDATURE

MR/ MME POSE SA CANDIDATURE

à l'élection du Comité Directeur de la Section Aviron de l'A. S. Mantaise lors de l'ASSEMBLÉE
GENERALE du **Samedi 16 janvier 2016.**

NB : Le vote par correspondance n'est pas admis

Nota : Ces bulletins sont à retourner a :

Madame Odile PANET AS.M. Aviron
3 avenue René Samuel
92140 CLAMART,

Ou par email

opanet.asmaviron@orange.fr

Avant le 8 janvier 2016